

Première édition des Eco-défis des commerçants et artisans du Pays Loire Beauce

DES ARTISANS ET COMMERÇANTS DU PAYS LOIRE BEAUCE ONT RELEVÉ LES ÉCO-DEFIS !

La Chambre de métiers et de l'artisanat du Loiret, en partenariat avec le Pays Loire Beauce, a invité les artisans et commerçants du territoire à participer à la première édition des « Eco-défis des commerçants et artisans ».

Cette action s'inscrit dans la démarche Plan Climat Energie Territorial et Agenda 21 mis en place par le Pays Loire Beauce.

Lors de cette édition, vingt-six artisans-commerçants volontaires ont été accompagnés par la Chambre de métiers et de l'artisanat de septembre 2016 à mai 2017. Ils ont tous relevé des défis sur les thématiques de la prévention et la gestion des déchets, des économies d'énergie, de l'eau, des transports ou encore des éco-produits. Au total, 196 défis ont été réalisés, soit 8 défis en moyenne par entreprise.



L'engagement des entreprises pour la protection de l'environnement a été valorisé lors d'une cérémonie de remise des labels « Éco-Défis des commerçants et artisans » le :

mercredi 21 juin 2017, à 12h00

**Dans les locaux de l'entreprise labellisée BOULAND ELAGAGE,
Zone des Pierrelets, à Chaingy**

Cette cérémonie a été marquée par l'intervention de certaines entreprises labellisées.

PRESENTATION DE L'OPERATION

■ Principe

Les artisans et commerçants du territoire sont invités à relever dans leur entreprise au moins 3 défis choisis par eux-mêmes parmi les thématiques de la prévention et la gestion des déchets, des économies d'énergie, de l'eau, des transports ou encore des éco-produits.

Cette opération gratuite vise à valoriser, par la délivrance d'un label, les entreprises qui s'engagent dans des actions concrètes en faveur de l'environnement.

> Quelques exemples d'éco-défis

- J'utilise des produits écolabellisés pour l'entretien de mon local
- Je mets en place des mousseurs pour réduire les consommations d'eau
- Je négocie avec mon fournisseur la reprise ou la mise en consigne de certains emballages (bidons, cartons, palettes...)
- Je forme mes salariés à l'éco-conduite
- J'effectue un suivi de mes consommations d'énergie, ...

■ Obtenir le label « Eco-défis »

Les entreprises volontaires devaient se manifester auprès de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Loiret. Des journées de prospection terrain ont été organisées pour présenter l'opération et permettre l'engagement des entreprises.

> Qui est concerné ?

Les Eco-défis des commerçants et des artisans du Pays Loire Beauce sont une opération proposée gratuitement à toutes les entreprises artisanales et tous les commerces, quel que soit leur secteur d'activités. Les entreprises doivent être implantées sur l'une des 38 communes du Pays Loire Beauce (autour d'Artenay, Beaugency, Meung-sur-Loire et Patay).

> Les étapes

Dès leur inscription, un premier rendez-vous avec la conseillère technique de la CMA du Loiret permet de cibler les défis les plus adaptés à leur activité.

Puis, tout au long de la démarche, les entreprises volontaires bénéficient d'un accompagnement personnalisé et gratuit de la CMA du Loiret et du Pays Loire Beauce, pour les conseiller dans la mise en œuvre d'actions simples et efficaces pour la préservation de l'environnement.

> La labellisation

L'accompagnement finalisé, un comité de labellisation se réunit pour étudier l'ensemble des défis relevés par les entreprises et décider de l'attribution du label « Eco-défis des commerçants et artisans ». Puis, une cérémonie officielle de remise des labels est organisée.

CONTACT PRESSE

CMA du Loiret • Stéphanie HOUTH • ☎ 02 38 62 11 48 • s.houth@cma-loiret.fr
Pays Loire Beauce • Camille DUBRULLE • ☎ 02 38 46 01 70 • pzet.loire.beauce@orange.fr



> Un kit de communication

Une fois labellisé « Eco-défis », l'artisan-commerçant dispose d'un kit de communication composé d'un diplôme, d'une affiche vitrine, d'une vitrophanie « macaron millésimé de l'année », du logo en version numérique pour intégration à ses outils de communication, etc.

■ Eco-défis : valoriser les entreprises locales

Pour une entreprise engagée dans la démarche, le label « Eco-défis » permet:

- **D'améliorer l'image de son entreprise auprès de sa clientèle et profiter d'une plus grande visibilité** grâce à un kit de communication remis aux commerçants et artisans labellisés, mais également par la communication assurée par l'ensemble des partenaires des Eco-défis ;
- **De bénéficier d'un avantage commercial fort** en étant identifié comme une entreprise éco-responsable, alors que 90 % de consommateurs interrogés se disent prêts à privilégier un artisan qui met en place des pratiques respectueuses de l'environnement* ;
- **De profiter d'un accompagnement personnalisé** pour à la fois identifier les bonnes pratiques déjà adoptées dans l'activité, mais également conseiller pour aller plus loin dans la démarche en relevant de nouveaux défis simples, efficaces et sources d'économies pour l'entreprise.

(*Source : enquête consommateurs septembre 2008 – CCIP Val-de-Marne).

LES 26 ENTREPRISES LABELLISEES

- **Métiers de Bouche** : BOULANGERIE GUYARD à Chevilly, TRAITEUR JANNEQUIN à Chevilly, BOULANGERIE PERT'ALE à Artenay, PATISSERIE CAQUE à Beaugency, CESAR ET FIRMIN à Beaugency
- **Entreprises du Bâtiment** : ENTREPRISE ACS à Meung-sur-Loire, DEBARRAS PRO SERVICES à Chaingy, BOULAND ELAGAGE à Chaingy, Ô GENTLEMAN à Messas
- **Entreprises de Production/fabrication** : EURO-LAB à Meung-sur-Loire, COULEUR METAL à Chaingy, IMPRIMERIE MAGDUNOISE à Meung-sur-Loire, BRONZIER GARREAU à Baule
- **Entreprises du Secteur automobile** : CQ ROUTE à Chevilly, JCV 45 à Boulay-les-Barres, GARAGE GOMBAULT à Artenay
- **Entreprises des Services - Soins à la personne** : SALON AU MASCULIN à Meung-sur-Loire, HAIR ZEN à Artenay, EPI COIFF à Chevilly, CM COIFFURE à Patay, CODE COIFFURE à Patay, ESCAL'BEAUTE à Meung-sur-Loire, ECLAT ZEN à Artenay
- **Entreprises des Services - Fleuristes** : GAUGUIN FLEURISTE à Meung-sur-Loire, MAISON DE FLEURS à Baule, FLEURISTE NATURE à Beaugency

CONTACT PRESSE

CMA du Loiret • Stéphanie HOUTH • ☎ 02 38 62 11 48 • s.houth@cma-loiret.fr
Pays Loire Beauce • Camille DUBRULLE • ☎ 02 38 46 01 70 • pcet.loire.beauce@orange.fr





Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 21 juin 2017

■ Une action de l'Agenda 21 - plan climat énergie territorial du Pays Loire Beauce (PCET)



PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL
AGENDA 21 - PAYS LOIRE BEAUCE

La mise en œuvre des « Eco-Défis » constitue l'une des 40 actions concrètes qui composent l'Agenda 21 - PCET du Pays Loire Beauce.

Ce programme d'actions pour un développement durable du territoire vise notamment à lutter contre le changement climatique, préserver les ressources naturelles, promouvoir des modes de consommation et de production responsables et garantir la qualité de vie et la cohésion sociale.

Ces actions à mettre en œuvre d'ici à 2020 concernent des domaines tels que la production d'énergies renouvelables, la rénovation énergétique, l'urbanisme et l'aménagement, les transports et les déplacements...

CONTACTS

CHAMBRE DE METIERS DE L'ARTISANAT DU LOIRET

Amélie LIVINAL

Chargée de développement économique - Environnement

Tél. 02 38 65 40 16 • a.livinal@cma-loiret.fr

28 rue du Faubourg Bourgogne • CS 22249 • 45012 Orléans Cedex 1

Tél. 02 38 68 08 68 • www.cma45.fr

PAYS LOIRE BEAUCE

Camille DUBRULLE

Chargée de mission Climat Energie

pcet.loire.beauce@orange.fr

2 rue du Docteur Henri Michel • 45130 Meung-sur-Loire

Tél. 02 38 46 01 70 • www.paysloirebeauce.fr

CONTACT PRESSE

CMA du Loiret • Stéphanie HOUTH • ☎ 02 38 62 11 48 • s.houth@cma-loiret.fr
Pays Loire Beauce • Camille DUBRULLE • ☎ 02 38 46 01 70 • pcet.loire.beauce@orange.fr

